

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Marché de Gros - tarifs

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

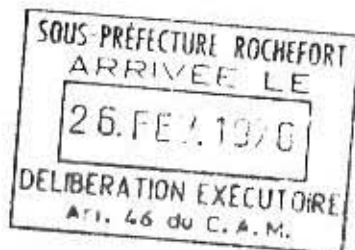
DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, BUCHET,
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BÉLÉCHE,
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUTET, LAF,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTRÉAU, RIVIÈRE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le tarif actuellement en vigueur a été fixé par délibération
du 28 juin 1974 et appliqué à compter du 1er juillet 1974.

Compte tenu de l'évolution de la situation économique
depuis cette date, il y a lieu de procéder à une révision du tarif

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les avis de la commission du Commerce en date des 27
novembre 1975 et 21 janvier 1976,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21
janvier 1976,

DECIDE :

- de fixer à 5,40 F par mètre carré et par mois à compter du
1er février 1976 le tarif des droits de place au marché de gros.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,